



HAL
open science

Odonymes d'agglomération entre l'écrit et l'oral

Jean-Claude Bouvier

► **To cite this version:**

Jean-Claude Bouvier. Odonymes d'agglomération entre l'écrit et l'oral. Nouvelle Revue d'Onomastique, Société Française d'Onomastique, 1999, 33 (1), pp.303 - 310. 10.3406/onoma.1999.1349 . hal-03641469

HAL Id: hal-03641469

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03641469>

Submitted on 14 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

Odonymes d'agglomération entre l'écrit et l'oral

Jean-Claude Bouvier

Citer ce document / Cite this document :

Bouvier Jean-Claude. Odonymes d'agglomération entre l'écrit et l'oral. In: Nouvelle revue d'onomastique, n°33-34, 1999. pp. 303-310;

doi : <https://doi.org/10.3406/onoma.1999.1349>

https://www.persee.fr/doc/onoma_0755-7752_1999_num_33_1_1349

Fichier pdf généré le 04/04/2018

ODONYMES D'AGGLOMÉRATION ENTRE L'ÉCRIT ET L'ORAL

Cette étude se situe dans le prolongement direct du colloque de toponymie urbaine que nous avons organisé à Aix-en-Provence, en décembre 1998, dans le cadre de l'UMR *Temps, Espaces, Langages Europe Méridionale et Méditerranéenne* (TELEMME). Ce colloque, qui avait un caractère à la fois interdisciplinaire et interculturel, puisqu'il rassemblait des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues confrontant des expériences et des résultats provenant de France, Italie, Espagne, mais aussi du Maghreb, avait pour ambition de préciser les bases théoriques et méthodologiques de ce que pourrait être un grand programme de recherche consacrée à la toponymie des milieux urbains¹.

Parmi les nombreuses questions qui se posent au chercheur, il y a celle de la structure linguistique de ces toponymes dits urbains, et de ses réalisations et variations dans la pratique quotidienne des usagers. C'est cette question que j'avais tenté d'aborder au cours de ce colloque, en insistant sur deux écarts opposés par rapport à la norme linguistique que constituent, à Aix-en-Provence, des usages oraux tels que *A la Rotonde* pour *sur la place de la Rotonde* et *sur le Cours* au lieu de *sur le cours Mirabeau*. Je voudrais aujourd'hui aller un peu plus loin dans cette réflexion linguistique sur les spécificités de l'usage des toponymes urbains, en la centrant sur la relation qui existe entre usage écrit et usage oral.

Mais d'abord quelques mises au point s'imposent. L'expression de *toponymie urbaine* que nous avons utilisée pour ce colloque, sans bien entendu l'avoir inventée², a les avantages de la simplicité et de la commodité, mais elle n'est guère satisfaisante en fin de compte. Elle permet d'opposer, d'une façon très traditionnelle, la ville à la campagne, le monde urbain au monde rural. Mais les critères de distinction d'une ville par rapport à un village, qui ne peuvent pas être simplement d'ordre démographique, ne sont pas aisés à établir, surtout dans le monde contemporain où l'on observe à la fois une expansion et une transformation de bien des villages et l'apparition à proximité des villes et de leurs banlieues de zones d'habitation d'un type nouveau que l'on désigne habituellement par le terme de *périurbain*. Et de fait, quand on regarde les choses de près, on s'aperçoit que les particularités de la dénomination toponymique des villes concernent également la partie centrale de la plupart des villages : on pourra avoir une *Place de la République* ou une *Place de l'Eglise* dans un petit village de 200 habitants comme dans une grande métropole régionale. Aussi conviendrait-il de parler plutôt d'une toponymie d'agglomération, ce qui est sans doute moins heureux sur le plan esthétique mais plus exact d'un point de vue scientifique.

Cette appellation aurait ainsi le mérite de briser la fausse opposition entre toponymie rurale et toponymie urbaine, qui pourrait faire croire à l'existence de deux toponymies. Il faut répéter avec force qu'il n'y a qu'une science toponymique, nécessairement pluridisciplinaire, qui adapte sa démarche à des objets à la fois spécifiques et complémentaires. La toponymie d'agglomération a bien entendu sa singularité, qu'il faut essayer de cerner en quelques mots.

Bien que la nature et la structure des agglomérations varient considérablement de l'une à l'autre, on peut dire que, d'un point de vue synchronique, à l'époque actuelle elles ont toutes la particularité notable de mêler deux types de toponymes :

- **les toponymes d'usage**, dominants, sinon exclusifs, en dehors des espaces agglomérés. Ils résultent d'un accord implicite, progressivement acquis, des membres d'une collectivité sur la désignation d'un référent qui leur est commun : *La Combe, Riouclar, rue de l'Eglise, place du Marché...*

- **les toponymes que l'on pourrait appeler de création**, très rares, sinon inexistants en dehors des agglomérations : créés par la décision d'un pouvoir, qui aujourd'hui est généralement municipal, mais qui a pu être seigneurial dans le passé ou encore d'une autre origine, ils s'imposent en principe à l'usage des habitants et de tous les utilisateurs du lieu : *rue Victor Hugo, rue Richelieu, place de la Concorde...*

D'une façon générale, dans la configuration d'une ville ou d'un village, la coexistence entre ces deux types de toponymes prend souvent la forme d'une distribution complémentaire. Le schéma le plus fréquent que l'on peut observer est celui dans lequel les toponymes d'usage demeurent dans les vieux quartiers du centre de l'agglomération, alors que les toponymes de création abondent dans la périphérie et particulièrement les nouveaux quartiers. Cela est évidemment conforme au processus de développement des villes et à la volonté générale des responsables municipaux de procéder par addition plutôt que par substitution de toponymes. Mais évidemment ce schéma connaît bien des variantes. Il faut rappeler en particulier qu'au cours de l'histoire les aléas de la vie politique ont pu entraîner des substitutions au cœur même des cités, non seulement d'un toponyme de création à un autre, comme dans le cas de la *place de la République* devenue sous le gouvernement de Vichy *place Maréchal Pétain*, à Arles (Bouches du Rhône)..., mais aussi d'un toponyme d'usage à un toponyme de création, la *place de l'Eglise* pouvant ainsi devenir la *place de la République*³ (référence) ou l'*avenue de la Gare l'avenue Georges Clemenceau* en 1918 à Sorgues (Vaucluse)⁴...

Du point de vue du mode de désignation, ces deux types de toponymes se différencient en principe nettement. Les toponymes d'usage, qu'ils soient situés en agglomération ou en pleine campagne, ont un caractère référentiel très marqué. Le déterminant qui suit ou parfois précède l'appellatif générique (rue, avenue, place...) établit une relation sémantique directe avec le référent dont une caractéristique jugée essentielle est ainsi exprimée : la *rue du Moulin* est la rue qui conduit au moulin ou qui contient le moulin, la *rue Esquicho-coude*, qui existe encore à Aix-en-Provence est celle qui est à ce point étroite qu'elle pourrait (avec un brin d'exagération) comprimer les coudes quand on la traverse, alors que la *Grand Rue* de beaucoup de nos villages est la voie principale... Les toponymes de création n'ont le plus souvent aucune relation de sens avec leur référent : les innombrables rues *Victor Hugo* que l'on trouve en France n'ont pas été particulièrement fréquentées par le grand homme... et les rues *des Tamaris* ou *des Acacias*... qui figurent aujourd'hui dans beaucoup de lotissements n'ont généralement jamais connu ce type de végétation. La motivation de ces toponymes, au moment de leur création, est plutôt symbolique que référentielle, et leur fonction reste symbolique. On appellera plus particulièrement mémoriels les toponymes de cette catégorie qui ont une dimension historique. Ils sont le support concret d'une mémoire locale, régionale, nationale ou universelle que, pour des raisons diverses, la collectivité, ou plus précisément ses représentants, veut célébrer et perpétuer. Ils renvoient au temps et non à l'espace.

Bien des nuances seraient à apporter à ce tableau, pour éviter la caricature d'un binarisme trop rigide. Il n'est pas sûr d'abord que tous les toponymes dits d'usage et référentiels d'une agglomération proviennent du simple usage : des appellations telles que *Place de la Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, ou Place du Théâtre X...* peuvent très bien, dans certains cas, être le résultat d'une décision municipale. D'autre part les toponymes de décision que nous appellerons mémoriels pour faire vite ne sont pas toujours aussi détachés de leur référent que les exemples cités ci-dessus pourraient le faire croire. Il peut tout de même arriver que le grand homme dont on veut honorer la

mémoire ait quelque chose à voir avec l'artère à laquelle son nom est attaché : à Marseille par exemple, la *rue Michelet* est précisément la rue où est né l'historien Jules Michelet. Dans ce cas les fonctions référentielles et mémorielles se superposent ou se fondent l'une dans l'autre : la mémoire s'enracine dans l'espace. Dans d'autres cas c'est une situation plus subtile de continuité dans l'espace entre le toponyme mémoriel et le toponyme référentiel que l'on peut observer : ainsi à Aix-en-Provence le *Boulevard des Poilus*, qui évoque très explicitement le souvenir de la guerre de 14, est-il prolongé par l'*Avenue des Ecoles Militaires Saint-Cyr et Saint-Maixent* qui n'est certes pas l'artère où sont situées ces deux écoles..., mais qui prend son départ à proximité immédiate de l'Ecole Militaire d'Aix-en-Provence, d'ailleurs située *Boulevard des Poilus* !

Enfin, pour en venir plus directement à l'objet même de cette étude, les odonymes en général et les odonymes d'agglomération en particulier, qu'ils soient dits d'usage ou de création, référentiels ou mémoriels, sont a priori beaucoup plus justiciables d'un usage écrit que les autres toponymes. Dans les agglomérations les noms des différentes artères sont indiqués par des plaques ou des pancartes..., ils figurent sur les plans-guides vendus dans le commerce ou affichés sur les panneaux et bien entendu sont utilisés pour constituer les adresses postales que l'on pourra lire sur les enveloppes timbrées, les papiers à en-tête, les annuaires ou les cartes de visite... Cette multiplicité d'usages écrits, qui est sans commune mesure avec ce qui peut être observé hors agglomération, pose précisément le problème de la relation qu'elle entretient avec la communication orale.

1. Il faut d'abord rappeler une évidence : par rapport à la situation des microtoponymes qu'on peut relever hors agglomération, on trouvera ici très peu de toponymes relevant seulement ou principalement de l'oralité, alors qu'ils peuvent abonder dans l'espace rural, particulièrement dans les zones montagneuses⁵. Les seuls cas où l'on peut avoir quelque chance d'en rencontrer sont précisément ceux des agglomérations de villages, pour lesquels certaines désignations n'ont pas nécessairement besoin d'être écrites, parce qu'elles sont en quelque sorte à usage interne et même d'un rendement assez limité dans la communication orale : le nom des rares rues ou places existantes dans le village peut sans doute servir de point de repère commode pour un rendez-vous, mais il est souvent plus efficace de se référer à la maison de tel habitant que l'on connaît, ou à un monument public comme l'église, la mairie, l'école, la fontaine..., comme cela peut arriver d'ailleurs dans n'importe quelle ville, mais à un degré bien moindre.

Ainsi le village de montagne de Lus-la-Croix-Haute dans la Drôme, qui comprend 24 hameaux, mais seulement 449 habitants permanents, possède-t-il très peu d'artères indiquées par une plaque : quatre seulement, qui sont toutes les quatre situées au "chef-lieu", c'est-à-dire le hameau principal qui est le siège de l'église, de la mairie, de l'école et de quelques commerces et qui est appelé généralement Le Village (ou encore L'Eglise, son ancienne appellation). Ce sont :

- la *place de la République*, qui est la place centrale où se trouve le Monument aux Morts ;
- la *rue Daniel Pavier*, rue entrant dans le village et conduisant à la place de la République, qui tient son nom d'un enfant du pays fusillé par la Gestapo, en 1944, comme l'indique la plaque ;
- le *square Georges Baffert*, qui est en fait une place où sont situés l'école et le jeu de boules et qui a été appelé ainsi en souvenir d'un ancien maire du village auquel on doit précisément la construction de l'actuel groupe scolaire ;
- la *place du 19 mars 1962*, petite place un peu extérieure à l'agglomération, située devant la salle municipale polyvalente, inaugurée il y a quelques années seulement en souvenir des habitants du pays victimes de la guerre d'Algérie.

Mais il existe dans ce "chef-lieu" au moins autant d'espaces qui ont une désignation toponymique connue de tous, bien qu'assez rarement utilisée par les habitants, mais non entérinée par une plaque publique :

- la *place de la Mairie* ;
- la *place de la Fontaine* (ou de la *Fontaine ronde*) ;
- la *place de l'Eglise* ;
- la *rue de la Poste*.

Ces quatre toponymes jouissent malgré tout d'une certaine reconnaissance écrite. Ils figurent dans l'annuaire France Télécom de la commune, mais à doses quasi homéopathiques : une fois pour le premier, deux fois pour le deuxième, mais une fois seulement pour les deux autres. A vrai dire, de ce point de vue-là, leur traitement n'est pas sensiblement différent de celui des toponymes ayant "plaque sur rue", qui sont aussi peu souvent attestés dans l'annuaire : deux fois seulement pour la *rue Daniel Pavier*, une fois pour le *square G. Baffert*, mais aucune fois pour la *place de la République* (et également bien sûr pour la *place du 19 mars 1962*, plus récente, sur laquelle ne donne qu'une maison). Dans l'immense majorité des cas, c'est-à-dire dans soixante-treize cas exactement, l'adresse officielle des habitants du chef-lieu est simplement Le Village. Cette adresse recouvre ainsi des réalités diverses : des rues ou places dont le toponyme figure sur une plaque, et éventuellement (dans très peu de cas) sur une adresse postale ; d'autres qui ne connaissent que cette éventualité ; d'autres enfin qui n'ont jamais reçu de désignation toponymique, et qui se situent surtout sur les franges de l'agglomération (et à plus forte raison dans le centre des hameaux).

L'exemple de ce village est intéressant, même s'il n'est pas transposable à des communes plus importantes. Il montre que la désignation odonymique n'a pas une très grande pertinence dans le fonctionnement de la vie sociale d'une petite commune, mais aussi que les odonymes les plus utilisés par la collectivité n'ont pas besoin d'être reconnus par l'écrit pour garder leur vitalité, et enfin que l'opposition entre oral et écrit doit être relativisée : aucun des odonymes que nous avons cités n'a d'existence entièrement orale⁶, aucun d'entre eux ne recouvre l'ensemble de l'usage écrit disponible.

Dans les agglomérations urbaines, il peut exister des toponymes oraux ou principalement oraux. Mais il s'agit alors d'une situation bien connue : celle de la coexistence entre un toponyme ancien, généralement d'usage, et un toponyme moderne de création qui a du mal à s'imposer. Ainsi, pour reprendre un exemple souvent cité, l'une des places les plus animées de la ville de Marseille s'appelle *place Jean-Jaurès*, mais tous les habitants du quartier et même beaucoup d'autres Marseillais continuent à dire, et ne disent même que *La Plaine*, dans la communication orale quotidienne. Les documents écrits, comme les plans ou les adresses postales, ne connaissent évidemment que le toponyme de création.

La répartition entre écrit et oral est très tranchée, à l'époque actuelle, dans des cas comme celui-ci qui sont le reflet d'une extension de l'urbanisation. Il en est de même à Aix, bien que le phénomène soit moins ancien. A la sortie sud de la ville, en dehors des anciens remparts, se trouve une grande voie de circulation, qui est en fait la Route Nationale n° 7, mais qui dans les limites du territoire urbain connaît deux noms : d'abord *boulevard Gambetta*, à proximité du centre urbain, puis dans le prolongement, en direction de la campagne, *avenue Henri Malacrida*. Mais la plupart des Aixois ignorent superbement ce dernier toponyme et continuent à parler de la *route de Nice*, qui est l'ancienne appellation correspondant à un temps où cette zone n'était pas encore urbanisée et révélant chez les usagers d'aujourd'hui un besoin très fort de références spatiales.

Les anciens toponymes peuvent ainsi avoir une grande résistance dans les villes. Il arrive même parfois que leur prestige et leur ancrage dans l'usage de la population ou des visiteurs soient si forts qu'ils finissent par coexister même dans l'écrit avec les nouvelles désignations. Ainsi en est-il de la *place de la Rotonde*, dont j'ai également parlé au colloque d'Aix. Cette place que tous les Aixois et les touristes appellent ainsi, a en fait, depuis plus de cinquante ans, une désignation officielle qui n'est à peu près jamais utilisée à l'oral : *place du Général de Gaulle*. Mais il est piquant de voir que

les plans les plus récents de la ville s'efforcent de concilier l'ancien et le nouveau en donnant à cette place le nom de *La Rotonde, place du Général de Gaulle*.

2. J'insisterai peu sur un autre type de coexistence entre forme écrite et forme orale, qui, à l'époque actuelle, est sans doute plus marginal et relève en tout cas d'une variation stylistique, car je l'ai analysé longuement dans ma communication au colloque. A Aix encore on peut entendre dire *le Cours pour le Cours Mirabeau*, en souvenir d'un temps assez long – plus de deux cents ans – où cette appellation était la seule admise, alors que les autres cours de la ville, créés également dès le XVII^e siècle, disposaient d'un odonyme avec déterminant, à l'oral comme à l'écrit. Il en est de même à Nice pour l'*Avenue Jean Médecin*, appelée l'*Avenue*, etc. Dans tous ces cas, l'attachement affectif à l'ancienne appellation révèle une certaine nostalgie de la grandeur passée et l'usage de ce toponyme tronqué, réduit à l'appellatif générique, fonctionne aussi comme un signe de reconnaissance identitaire.

3. Comme on le voit, l'usage oral, plus conservateur que l'usage écrit, peut développer plusieurs sortes de stratégie pour éviter d'employer des toponymes mémoriels qui viennent se substituer aux appellations anciennes. Mais cela nous renvoie à une question plus générale. La fonction première qui a été assignée à ces toponymes mémoriels étant de témoigner, on peut se demander parfois s'ils ont bien été conçus pour un usage aussi bien oral qu'écrit. On peut en douter quand on voit sur des plaques urbaines des noms aussi difficiles à mémoriser qu'à utiliser, bien qu'ils figurent dans l'annuaire et sur les adresses postales, que celui-ci relevé à Aix : *avenue des Déportés du pays d'Aix et de la résistance aixoise...*

Mais la question se pose avec plus de pertinence encore quand on fait l'inventaire des lieux auxquels sont affectés ces toponymes. Bien sûr, dans la plupart des cas, ce sera des voies nouvelles qui sont ouvertes par l'extension du territoire urbain de la commune et par le développement de l'habitat. Mais il n'est pas rare actuellement que des espaces non habités et/ou peu fréquentés reçoivent une dénomination toponymique à contenu mémoriel. Les ronds-points en sont une bonne illustration. Conçus pour faciliter la circulation en cas de croisement de voies, à l'intérieur ou à l'extérieur d'une agglomération, ils ne portaient pas de nom jusqu'à ces dernières années. Mais l'usage semble se répandre actuellement de les baptiser d'une désignation toponymique, dont on peut se demander parfois l'utilité qu'elle peut avoir en dehors de la fonction de mémoire. Ainsi à Digne (préfecture des Alpes-de-Haute-Provence), le *Rond-point de la 1^{ère} Armée française (1944-45)* n'est pas situé au cœur d'une zone habitée, mais il a tout de même un rôle d'orientation important, puisqu'il commande l'un des accès à la préfecture. Ce n'est pas vraiment le cas du petit rond-point qui a été construit dans la banlieue d'Aix, à l'intersection de la rue René Cassin et de la route du Tholonet, et qui a reçu le nom de *place Charles Tillon*, alors qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une place et que surtout ce rond-point n'est bordé d'aucune habitation.

Je citerai enfin l'exemple d'un petit village de la Drôme dont la municipalité a voulu récemment honorer deux anciens instituteurs, toujours en vie, qui ont été en fonction pendant de longues années dans la commune, en donnant leur nom à une nouvelle place du village. Actuellement cette "place" est plutôt un emplacement : un peu excentrée par rapport à l'agglomération, elle a surtout pour caractéristique d'être proche de l'école – ce qui explique bien sûr le choix – sans être à proprement parler un lieu de passage pour l'école ; elle est aussi à proximité d'un nouveau lotissement, mais sans y être intégrée. Dans l'immédiat la fonction de mémoire est tout à fait prédominante, mais on peut aussi penser que cette situation évoluera et que la désignation toponymique anticipe sur un développement à venir.

Ainsi la question du rapport entre la fonction mémorielle (ou symbolique) et la fonction utilitaire des odonymes de création, dans une agglomération, peut-elle être singulièrement difficile à traiter. Mais on voit aussi qu'à l'inverse de ce que l'on observait précédemment, des toponymes créés aujourd'hui par une municipalité peuvent connaître un usage presque exclusivement et même étroitement écrit.

4. La question de l'usage des toponymes d'agglomération se trouve relancée depuis une vingtaine d'années par l'intérêt croissant que beaucoup de citoyens et d'associations manifestent à l'égard de la conservation et de la valorisation du patrimoine toponymique de leur commune. D'une façon concrète cette revendication patrimoniale a souvent eu pour résultat d'amener les municipalités à inscrire le nom ancien à côté ou plutôt en dessous du nom actuel sur les plaques de certaines artères de la cité.

Dans le sud-est de la France, ces deux inscriptions peuvent parfois appartenir à la même langue : le français, même si souvent le nom ancien provient du dialecte local. Ainsi dans le village drômois d'Alixan, la plupart des toponymes de la partie centrale du village connaissent ce type de traitement. On aura :

- *rue de la Fontaine*, ancienne *rue des Lavandières* ;
- *rue de la Liberté*, ancienne *rue de Coussy* ;
- *place de la Mairie*, *place de la Combasse* ;
- *rue de la Résistance*, ancienne *rue de la Patantaine* ;
- *place des Tisserands*, ancienne *place Mirabeau* etc.⁷

Mais en Provence, comme en Languedoc, c'est généralement à la langue du pays, la langue occitane, dans sa variété régionale, que sont empruntées les formes anciennes de toponymes que l'on veut sauver de l'oubli. Les inscriptions des plaques seront alors bilingues. Deux cas de figure peuvent se présenter : soit une simple transposition du nom français en occitan, quand il y a eu seulement changement de langue, au cours de l'histoire, et non changement de toponyme, ou du moins quand on ne peut pas ou ne souhaite pas remonter trop loin dans le temps ; soit une restitution du toponyme occitan ancien, quand une substitution s'est produite, ce qui est, semble-t-il, le cas le plus fréquent. Ainsi à Aix-en-Provence, les nouvelles plaques bilingues que la Municipalité a fait apposer contiennent-elles les indications suivantes :

transposition en occitan :

- *rue de la Masse* / *carriero de la Masso* (avec usage du provençal pour l'appellatif et le déterminant) ;
- *place des Prêcheurs* / *plaçò dei Precadou...*

restitution du toponyme occitan :

- *rue Bédarride* / *anciano carriero Bèu-Vese* ;
- *rue Méjanes* / *anciano carriero de la Saunarié* ;
- *rue Clovis Hugues* / *anciano carriero dòu Rey* ;
- *rue d'Italie* / *anciano carriero de la Pouerto Sant-Jan* ;
- *place de Verdun* / *plaçò dòu Palais...*

Comme on le voit, la restitution est généralement marquée dans la forme même de ces inscriptions par un élément métalinguistique : l'adjectif *anciano* "ancienne". Le dernier exemple de cette liste en est dépourvu, tout simplement parce que le Palais de Justice d'Aix se trouve toujours sur cette place, alors que les réalités évoquées par les autres exemples ont disparu depuis longtemps.

Le monolinguisme occitan est très rare, comme on peut s'en douter, dans les inscriptions actuelles des odonymes. Je ne l'ai guère trouvé que dans de petites villes ou des villages, pour un toponyme qui est à vrai dire très particulier : *La Placeta*, qui figure seul sur la plaque indiquant la petite place qu'il désigne, aussi bien dans la ville de Veynes (Hautes-Alpes) que dans le petit village de La Palud-sur-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence). Il semble bien que dans les deux cas il s'agisse d'un toponyme qui a vécu longtemps dans le seul registre oral, en occitan local ou en français régional. A la différence des autres odonymes, qui à Veynes par exemple sont en version bilingue (*place de la République / plaça de la Republica ; rue Jean Jaurès / carriera Jean Jaurès...*), il a accédé à la "consécration" de l'écrit au moment où était en cours le mouvement de réoccitanisation des toponymes dont on voit ici l'effet : il n'a pas eu à passer par l'étape de l'inscription exclusive en français, ni par conséquent par celle du bilinguisme.

On ne peut pas dire que pour le moment ce mouvement en faveur du patrimoine ait abouti à une réinsertion des toponymes anciens, principalement de langue occitane, dans le circuit de la communication quotidienne. D'une façon très générale ces toponymes anciens restent purement mémoriels, bien que leur origine soit la plupart du temps référentielle. Ils sont ainsi limités à un usage écrit très partiel, mais leur valeur symbolique est évidente. Inscrits sur les plaques des rues ou des places, souvent en caractères différents des toponymes officiels, ils témoignent à la fois du passé d'une ville et de la permanence d'une culture et d'une langue. Ils contribuent tout particulièrement, dans un nombre croissant de villes du sud de la France, à affirmer une identité occitane, à l'enraciner peu à peu dans l'espace et dans les préoccupations de la cité, à proclamer qu'une langue dite régionale, qui relie à la tradition, peut en même temps assumer la modernité.

Réussiront-ils à réenclencher une pratique globale de la langue ? L'histoire le dira. Mais, en ce qui concerne la question que nous avons voulu traiter ici, ils sont riches d'enseignements. Ils confirment une idée qui me paraît devoir se dégager de ces analyses trop rapides : les oppositions entre usage et création, référentiel et mémoriel, oral et écrit, que l'on peut établir dans l'inventaire odonymique d'une agglomération de ville ou de village, dessinent en fait un réseau complexe d'interrelations, dans lequel se joue sans cesse le rapport du temps à l'espace (comme ailleurs en toponymie, bien sûr), mais aussi d'une façon plus spécifique le rapport entre pouvoir et pratique, ou encore entre volonté d'aménager la cité et devoir de mémoire. C'est dire que l'étude des toponymes d'agglomération a beaucoup à apporter à nos contemporains et pas seulement aux toponymistes...

Jean-Claude BOUVIER

Université de Provence
UMR 6570

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5, rue du Château de l'Horloge
B.P. 647
13094 AIX-EN-PROVENCE

Notes

1. Les Actes du colloque seront publiés à l'automne 1999 aux Editions L'Harmattan.
2. Il serait sans doute intéressant de faire l'histoire des emplois de ce groupe de mots *toponymie urbaine*. C'est également le titre d'un gros ouvrage de Marcel Barral : *Toponymie urbaine de Montpellier. Les noms de rue à Montpellier du Moyen Age à nos jours* (Montpellier, 1989), qui reste actuellement l'une des études

toponymiques les plus importantes consacrées à une ville. Je préciserai que c'est aussi une partie du titre d'une étude du défunt linguiste catalan Enric Moreu-Rey : *Toponimia urbana i onomàstica vària* (Palma de Mallorca, 1974). Mais il faut surtout dire que, quel que soit le nom par lequel on la désigne, la toponymie des villes ou des agglomérations a été bien délaissée jusqu'à maintenant en France. En 1927, Albert Dauzat consacrait trois pages aux noms des rues à la fin de son ouvrage *Les noms de lieux. Origine et évolution* (Paris, 1927, p. 223-225), mais surtout pour déplorer que beaucoup de «noms anciens, pittoresques et suggestifs, qui déplaisaient aux populations mal éduquées ...» aient disparu d'une façon irrémédiable. L'intérêt pour la toponymie des villes a évidemment souffert d'une attitude aussi négative qui n'a sans doute pas complètement disparu. Et il faut savoir gré aux historiens d'histoire contemporaine d'avoir contribué si fortement à revaloriser l'image de la toponymie urbaine et de s'être engagés si résolument dans cette voie.

3. Information orale de Jean-Marie Guillon, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Provence.

4. Exemple donné par Pierre Pasquini dans sa communication au colloque d'Aix "Sorgue : les mémoires croisées d'une ville vaclusienne".

5. Voir par exemple Hubert Bessat, Claudette Germe, *Lieux en mémoire de l'alpe. Toponymie des alpages en Savoie et Vallée d'Aoste*, Grenoble, 1993, p. 181-183.

6. Une enquête un peu plus approfondie fait tout de même apparaître des toponymes purement oraux. Mais ils ont un caractère très fluctuant, pour ne pas dire incertain : ainsi *rue du Château*, *rue du Cimetière*, *rue des Billons*, qui ont été citées par un informateur, mais avec cette précision que seuls les étrangers à la commune les utilisaient, et qui ne paraissent pas bien établis pour d'autres.

D'autres types de variations peuvent encore exister dans les agglomérations de village. Ainsi, Paul Fabre, dans un courrier personnel, observe ceci : «Il existe dans les villages ce que j'appellerai une toponymie "de génération" : à Nizas (Hérault), mon grand-père appelait *la carrière de Martial* une rue que ma mère appelait *la rue de Josué* et que les enfants de mon âge nommaient *la rue de Victoire* : glissement linguistique plus glissement dénominatif (celui-ci fondé sur le personnage le plus caractéristique de la rue : chaque génération a choisi le sien !). Depuis que la Poste a demandé des noms et des plaques (le préposé ne connaît plus tout le monde !), la Mairie s'est efforcée de donner des noms référentiels (ex. *la route des Caves* (référence actuelle)) ou de retrouver des références anciennes (ex. *rue du maître du pressoir*, qui nomme officiellement *la rue de Josué / de Victoire / de Martial* et que les résidents nouveaux utilisent ...)».

7. Deux des appellations anciennes de cette liste sont des francisations de formes occitanes : *Combasse* qui vient de l'occitan *combassa* "grande combe" et *Patantaine* qui vient de *patanteina*, formæ occitane correspondant au français *prétontaine*.